



Sélestat, le 4 février 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons sous ce pli le formulaire d'inscription ainsi que le règlement concernant notre **31<sup>ème</sup> SALON du COLLECTIONNEUR** qui se tiendra à l'espace culturel des Tanzmatten de Sélestat

**le dimanche 27 mars 2022**

*(Attention !! Passage à l'heure d'été !!)*

Ce salon a pour vocation de faire se rencontrer les collectionneurs et les chineurs de toute la région, quels que soient leurs centres d'intérêts. Cette année, alors que la thématique sera axée sur le thème des «**CARTES**», nous accueillerons des exposants qui présenteront leurs collections en lien avec ce thème (cartes géographiques, cartes à jouer, cartes téléphoniques, cartes de rationnement, et bien sûr cartes électorales en cette période...) La partie échanges et bourse du salon sera multi-collections, comme toujours.

Nous vous proposons de participer à cet événement en vous inscrivant à l'aide du formulaire joint, **avant le 10 mars 2022**.

Veillez prendre note que les conditions sanitaires en cours, **ne nous permettent pas de vous proposer la formule repas traditionnelle**, mais nous prévoyons des sandwiches, des knacks et des pâtisseries à déguster dans le respect des mesures imposées.

Dans l'attente de votre réponse et comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs

Pour l'association  
ALSACOLLECTIONS,  
son Président

Jean RISACHER



ALSACOLLECTIONS - 35, Rue d'Iena - 67600 SÉLESTAT  
☎ 03 88 92 31 67

Registre des Associations - tribunal d'instance de SÉLESTAT - Vol XVII n° 56



31<sup>ème</sup> SALON  
ALSACOLLECTIONS  
27 mars 2022



**BULLETIN D'INSCRIPTION** à retourner avant le 10 mars 2022

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Particulier - Professionnel (rayer la mention inutile)

Pour les professionnels, N° RC délivré par \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance du règlement du Salon Alsacollections et vous demande de m'y réserver :

- 1 emplacement de 1,60 mètre gratuit pour les membres à jour de leur de cotisation
- \_\_\_ emplacement(s) de 1,60 mètre au prix de \_\_\_ x 16 € = \_\_\_\_\_ €

**TOTAL = \_\_\_\_\_ €**

**Je joins un chèque** correspondant au montant de mon inscription (à l'ordre d'Alsacollections)  
adressé à **Caroline REYS, 1, Bid Leclerc 67600 SÉLESTAT**

Etablissement d'un justificatif : oui - non

Tarif : 16, 00 € l'emplacement de 1,60 m (Prix en exonération de TVA : association à but non lucratif)

Matériel proposé à la vente : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2022 Signature \_\_\_\_\_



## R È G L E M E N T

1. Le salon est organisé par Alsacollections de Sélestat. Cette manifestation est destinée à permettre et faciliter les contacts (vente, achat, échanges) entre les collectionneurs, les négociants patentés et le public.
  2. Toute collection spécifique pourra être présentée sur ce salon (cartes postales anciennes et contemporaines, monnaies, billets, livres anciens, médailles, jouets et bijoux anciens, pins, télécartes, échantillons de parfums et tout autre objet de collection).
  3. Les emplacements sont vendus par emplacements de 1,60 m au prix de 16€ l'emplacement.
  4. **L'attribution des places se fera au fur et à mesure des réservations** sans aucune contestation possible ; seul l'organisateur décidera du choix de l'emplacement. **Contact : Jean RISACHER : 06 21 04 75 08**
  5. Les emplacements qui n'auront pas été occupés à 8h ne seront plus réservés (sauf accord préalable avec les organisateurs) et pourront être redistribués. Ils ne seront pas remboursés à ceux qui n'auraient pas eu cet accord.
  6. Les réservations seront obligatoirement accompagnées de leur règlement par chèque et encaissées le lendemain du Salon. **Règlement à adresser par courrier à Caroline REYS, 1, Bld Leclerc 67600 SÉLESTAT**
  7. Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autre dommage de quelque nature ou origine qu'il soit.
  8. Les exposants demeurent responsables des dommages ou autres dégradations causés aux locaux, au matériel mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils seraient amenés à causer à autrui.
  9. Sur demande, délivrance de facture à l'enregistrement des marchands, le jour du salon.
  10. Il est interdit de modifier la disposition des tables ou d'en ajouter sans l'accord des organisateurs.
  11. Le renvoi du bulletin d'inscription ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.
  12. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur marchandise avant 17 heures.
  13. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation.
  14. Chaque exposant est tenu de présenter une pièce d'identité et de pouvoir établir la provenance des objets qu'il présente s'il lui en est fait la demande par une autorité dûment mandatée.
  15. Les marchands arrivant après 8h30 entrent par l'entrée du public sans aucun moyen de transport pour leur marchandise.
  16. Aucune tombola autre que celle proposée par Alsacollections ne sera tolérée.
  17. Adresse de la manifestation : Tanzmatten - Quai de l'III - 67600 SÉLESTAT
  18. Date de la manifestation : **Dimanche 27 mars 2022 - Horaires : 8h00 - 18h - Accueil dès 6h pour les exposants**
- Bulletin d'inscription à retourner à **Caroline REYS 1, Bld Leclerc 67600 SÉLESTAT avant le 1er mars 2020**